



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDUCTION  
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT  
DE LOT-ET-GARONNE

COMMUNE DE LAVARDAC

CONVENTION

POUR L'INTEGRATION DES CANALISATIONS D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET DE  
COLLECTE DES EAUX USEES ET LEURS OUVRAGES DANS LE PATRIMOINE  
DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL EAU47

- Lotissement « LE CLOS DU VIGNOLE » -

Entre :

**Le Syndicat Départemental EAU47**, syndicat mixte fermé ayant son siège administratif 997 avenue du Docteur Jean Bru – Bâtiment B - 47031 AGEN Cedex, SIREN 254 702 491, représenté par son Vice-Président **Monsieur Jean-Pierre VICINI**, et autorisé aux présentes suivant délibération n°25-005-C du 13 mars 2025 visée et la décision 25-065-D du 10 Octobre 2025 prise en suivant, désigné dans le texte qui suit par l'appellation,

Ci-après "le Syndicat",

**La Commune de LAVARDAC**, Propriétaire, représentée par **Monsieur Ludovic BIASOTTO**, Maire, en vertu d'une délibération n°05/2021 du 9 juin 2021 puis 31/2025 du 10 juillet 2025 et autorisé aux présentes suivant délibération de son Conseil Municipal du / /2025,

Ci-après "Le Propriétaire",

**Vu** le transfert de compétence EAU/ASSAINISSEMENT de la Commune de LAVARDAC au profit du Syndicat EAU47 avec mode de gestion en Régie directe en date du 12 juin 2018 avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**Vu l'aménagement des canalisations d'eau potable et de collecte des eaux usées** sur la commune de LAVARDAC, engagé par le Lotisseur VFA PROMOTION dans le cadre de la réalisation du Lotissement « Le Clos du Vignoble » suivant autorisation de lotir LT 4714306J3002 délivrée le 15 mars 2007,

**Vu la Déclaration Attestant de l'Achèvement et de la Conformité des Travaux** reçue en mairie de LAVARDAC le 19 juin 2008,

**Vu la création de l'association Syndicale** du Lotissement « Le clos du Vignoble » dont le siège social est fixé au n°13 Le Clos du Vignoble 47230 LAVARDAC ayant pour mission générale d'assurer la gestion des biens et équipements à usage commun situés dans le site du Lotissement « Le clos du Vignoble » suivant dépôt du dossier de déclaration transmis à la DDT le 07 juillet 2020,

**Vu l'acte de rétrocession** des voies et réseaux du lotissement « Le clos du Vignoble » au profit de la Commune de LAVARDAC en date du 11 septembre 2025 portant sur les parcelles ZD 123/ ZD 144/ ZD 171/ ZD 189 et ZD 195 constituant les voiries du Lotissement « Le clos du Vignoble »,

**Vu le rapport des essais pression** sur le réseau d'eau potable réalisé par la STE SOGEA en date du 27/02/2008,

**Vu le rapport et la conformité des essais d'étanchéité** des canalisations de collecte des eaux usées réalisés par la société SOS Vidange Assainissement en date du 27/03/2008 n° 080327B,

**Vu le rapport d'inspection télévisée des réseaux d'assainissement** du lotissement effectuée par la société SOS Vidange Assainissement en date du 20/03/2008 n° 080327B,

**Vu l'avis technique** délivré par la Régie d'Exploitation des services « Eau potable » et « Assainissement » d'EAU47,

**Considérant** l'avis favorable du Syndicat Départemental EAU47 pour l'intégration des canalisations d'adduction d'eau potable et de collecte des eaux usées susvisées, dans son patrimoine, il y a lieu de signer une convention d'intégration pour en acter les transferts de propriété.

## **IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :**

### **Article 1 : Intégration dans le patrimoine du Syndicat**

L'intégralité des réseaux d'eau potable et de collecte des eaux usées, ainsi que les raccordements, équipements afférents réalisés au terme de l'opération d'aménagement susvisée, sont intégrés dans le patrimoine du Syndicat EAU47.

Ces réseaux (**situés en tréfonds des parcelles ZD123/ ZD144/ ZD171 ZD189 et ZD195**) sont mis à la disposition de la Régie d'Exploitation EAU47 dans le cadre de ses services « Eau potable » et « Assainissement » selon le mode de gestion en régie directe désignée ci-dessus afin d'exploiter, surveiller, entretenir et/ou renouveler les ouvrages créés.

### **Article 2 : Description des réseaux**

Sont annexés, à la présente convention, les éléments descriptifs des réseaux ci-après :

- 2-1 - L'inventaire des biens (annexe 1)
- 2-2 - Les plans de récolement (annexe 2)

### **Article 3 : Tests de conformité**

L'aménageur a fait effectuer l'ensemble des tests de réception attendus.

Les rendus de ces tests sont annexés aux présentes (annexe 3).

**Article 4 : Droit d'accès par la voirie**

Le Syndicat EAU47 et l'exploitant auront à tout moment le droit d'accéder aux réseaux par la voirie (parcelles cadastrées ZD 123/ DZ 144/ ZD 171/ ZD 189 et ZD 195) à la Commune de LAVARDAC (domaine public de la Commune).

**Article 5 : Conditions financières**


L'intégration des réseaux susvisés dans le patrimoine du Syndicat EAU47 a lieu à titre gratuit. Par ailleurs, ces équipements sont mis à la disposition de la Régie d'Exploitation EAU47 dans le cadre de ses services « Eau potable » et « Assainissement » selon le mode de gestion en régie directe désignée ci-dessus.

**Article 6 : Prise d'effet**

La présente convention prendra effet lorsque la décision aura acquis son caractère exécutoire, à compter de la date de sa signature, réitérée lors de la signature de l'acte définitif de transfert de réseaux par l'ensemble des parties.

Fait à AGEN, le

Pour le Syndicat  
Le Vice-président du territoire « ALBRET »



Syndicat Départemental  
Jean-Pierre VICINI  
EAU 47

Pour la Commune  
Le Maire

Monsieur Ludovic BIASOTTO

*Annexes*

1. *Inventaire des biens*
2. *Plans de récolement des réseaux d'eaux usées et eau potable*
3. *Inspection télévisée des réseaux d'assainissement et essais d'étanchéité*

## ANNEXE 1

**ANNEXE A LA CONVENTION**

POUR L'INTEGRATION DE CANALISATIONS D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LE PATRIMOINE DU SYNDICAT Commune de Lavardac  
Lotissement Clos du Vignoble

**Inventaire des biens**

Adduction d'Eau Potable :	Description	Année de pose
Canalisations	169 m Ø63 et 96 m Ø110 PVC	2008
Branchements sous voirie	18 compteurs +97 m Ø25	
Ouvrages	0	
Regards	1	

**ANNEXE A LA CONVENTION**

POUR L'INTEGRATION DE CANALISATIONS DE COLLECTE DES EAUX USEES DANS LE PATRIMOINE DU SYNDICAT  
— commune de Lavardac  
Lotissement Clos du Vignoble

**Inventaire des biens****Assainissement (Réseau) :**

	Description	Année
Canalisations	272 m Ø200 PVC	2008
Branchements	18 boîtes et 80 m Ø200 PVC	
Ouvrages	0	
Regards	7	

Extrait communicable au public  
Sur support papier

## Commune de LAVARDAC

## Liste des Informations sur les parcelles :

**Parcelle numéro :** ZD - 123 (surface : 640 m<sup>2</sup>)

Dénomination	VFA PROMOTION
Adresse	LES COQUES 0000 RTE NATIONALE 7 58150 POUILLY SUR LOIRE

**Parcelle numéro :** ZD - 144 (surface : 385 m<sup>2</sup>)

Dénomination	VFA PROMOTION
Adresse	LES COQUES 0000 RTE NATIONALE 7 58150 POUILLY SUR LOIRE

**Parcelle numéro :** ZD - 171 (surface : 1 857 m<sup>2</sup>)

Dénomination	VFA PROMOTION
Adresse	LES COQUES 0000 RTE NATIONALE 7 58150 POUILLY SUR LOIRE

**Parcelle numéro :** ZD - 189 (surface : 139 m<sup>2</sup>)

Dénomination	VFA PROMOTION
Adresse	LES COQUES 0000 RTE NATIONALE 7 58150 POUILLY SUR LOIRE

**Parcelle numéro :** ZD - 195 (surface : 81 m<sup>2</sup>)

Dénomination	VFA PROMOTION
Adresse	LES COQUES 0000 RTE NATIONALE 7 58150 POUILLY SUR LOIRE

DEPARTEMENT DE  
LOT ET GARONNE

ARRONDISSEMENT  
DE NERAC

VILLE  
De  
LAVARDAC

Nombre de membres :  
Afférents au  
Conseil municipal : 19  
En exercice : 19  
Présents : 14  
Excusés : 3

Procurations : 2

République Française

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LAVARDAC

Séance du 10 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq le 10 Juillet à 19 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Lavardac, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Ludovic BIASOTTO, Maire, à la suite de la convocation du 3 juillet 2025.

**Présents** : Mmes et M. Ludovic BIASOTTO, Maire, Gilles FOUYSSAC, Nathalie MONCEAU, Sébastien CRUSSIÈRE, Isabelle SALIS, Hélène DEMESTE, adjoints au Maire, Mmes et M. Sabah AZARFANE Christelle PRUVOST, Corinne BOUSQUET, Anne-Sophie AIROLA, Damien PASELLO, Laurie VINZENT, Philippe BARRERE, Georges BARBARA, conseillers municipaux.

**Absents excusés** : Mmes et Mrs Mathieu BARBARA, Jacques COUEILLE, Manon CLAVE, conseillers municipaux.

**Absents non excusés** : M. Samir LAMSSIRINE, M. Joël JANCOVEK.

**Procurations** : M. Mathieu BARBARA a donné procuration à Mme Isabelle SALIS, Mme Manon CLAVE a donné procuration à M. Ludovic BIASOTTO.

Mme Corinne BOUSQUET est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et prend place au bureau. L'avis de convocation a été affiché conformément à la Loi.

Le compte rendu de la séance du 10 juillet 2025 comprenant toutes les délibérations prises par le Conseil Municipal au cours de cette séance, sera affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du CGCT.

**Rétrocession des voies et des espaces verts du lotissement « Le Clos du Vignoble » à Lavardac**

M. le Maire rappelle la délibération n° 05-2021 en date du 9 juin 2021 portant sur l'acquisition à l'amiable des équipements (voies et réseaux divers) du lotissement « Le Clos du Vignoble et transfert de la voirie et des équipements dans le domaine public communal.

En effet, suite à la demande des colotis du lotissement « Le Clos du Vignoble » le conseil municipal a validé ces acquisitions amiables et transferts dans le domaine public communal qui concernaient les parcelles cadastrées section ZD n° 123 ,144 et 171.

Or, lors de cette prise de décision, il s'avère que 2 parcelles ont été oubliées, celles cadastrées section ZD 189 et 195 d'une superficie totale de 220 m<sup>2</sup> qui composaient également la voirie du lotissement.

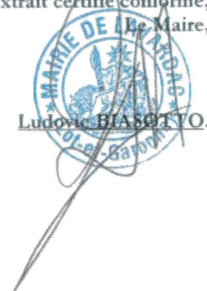
Le Maire propose par conséquent et conformément à la délibération n° 05-2021 du 9 juin 2021 d'approuver l'acquisition amiable de cette voirie cadastrée section ZD 189 et 195 et d'accepter leur transfert dans le domaine public communal.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Adopte** les propositions de M. le Maire et approuve l'acquisition amiable et le transfert des voies cadastrées section ZD 189 et 195 dans le domaine public communal
- **Mandate** M. le Maire pour signer tous les actes afférents à cette décision
- **Rappelle** que la rédaction de l'acte a été confiée à l'office notarial de Nérac-Lavardac

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus,  
Extrait certifié conforme,  
Le Maire,

  
Ludovic BIASOTTO.

ANNEXE 2

DEPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE  
COMMUNE DE LAVARDAC  
Laguer

**LOTISSEMENT  
LE CLOS DU VIGNOBLE  
13 LOTS**

**PLAN DE RECOLEMENT  
EAU POTABLE**

INDICE	DATE	OBSERVATIONS

ENTREPRISE

**SOGEA SUD-OUEST**

ZI LA BARBIERE  
47300 VILLENEUVE/LOT

Tel: 05 53 40 34 62

Fax: 05 53 40 24 70

MAITRE  
D'OEUVRE

SELARL CHRISTOPHE DEMEURS  
Géomètre - Expert D.P.L.G.



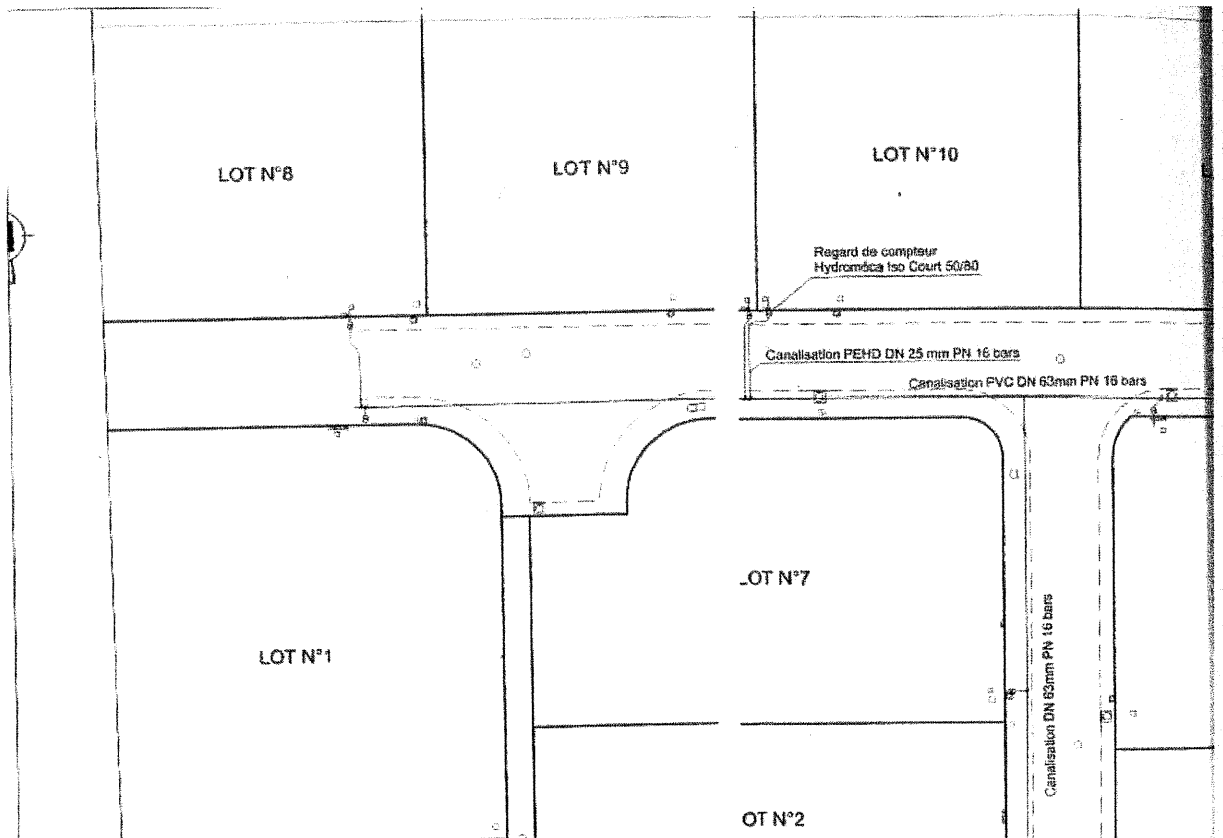
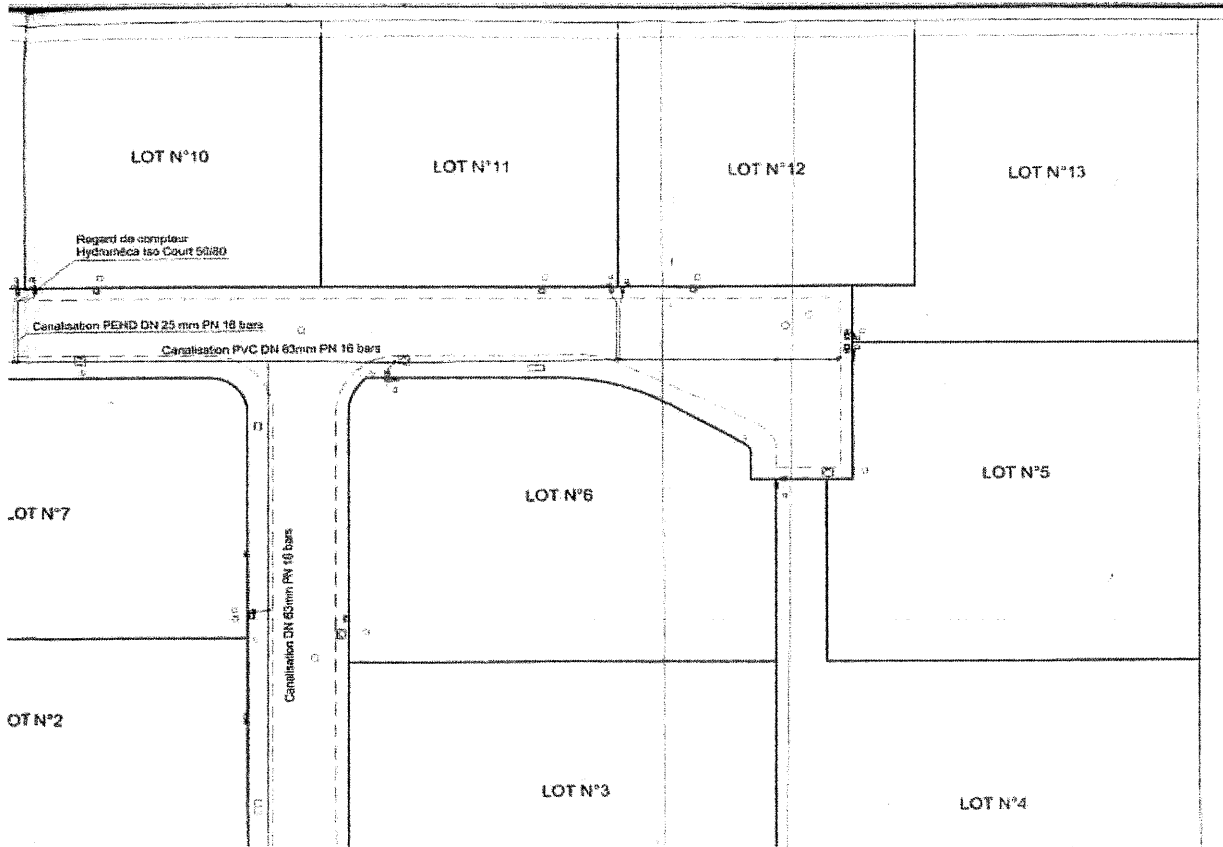
71 Bd. Meyniel - 47200 Marmande  
Tel. 05 53 64 63 58 - Fax 05 53 64 65 00

Résidence de Carquet - 24500 Eymet  
Tel. 05 53 23 61 42 - Fax 05 53 22 98 25

Email: christophe.demeurs@free.fr

PHASE	DOE
Echelle	1/250
Coordonnées	INDEPENDANT
Nivellement	NGF
Dossier n°	2006.912
Date	AVRIL 2008
Fichier	EVIL 20080412-473002470000-DE-07-08-08







EPREUVE D'ETANCHEITE D'UNE CANALISATION SOUS PRESSION

IDENTIFICATION DU CHANTIER <i>Le Clos du Vignoble</i>	A.E.P. ASSAINISSEMENT <input checked="" type="checkbox"/> AUTRE <input type="checkbox"/>	N° AFFAIRE <i>4849 AB</i> <i>LAVARDAC</i>
--	--	---

TRONCON LONGUEUR: <i>183 m<sup>p</sup></i>	DIAMETRE: <i>63</i>	MATERIAU: <i>PVC</i>
PRESSION DE SERVICE: <i>Ps = 2,5</i> bars		

a/ EPREUVE SUR RESEAU TOUS TUYAUX

Pression d'épreuve indiquée au C.C.T.P. Pr. Ep = *6* bars  
Pression d'épreuve non indiquée au C.C.T.P. Pr. Ep =  $1,5 \times Ps =$  bars

Début d'épreuve H = Pression (Pd) = <i>6,00</i> bars	BAISSE DE PRESSION Pd - Pf = <i>0</i> bars
Fin d'épreuve H + 30 mn = Pression (Pf) = <i>6,00</i> bars	

CONFORMITE DE L'EPREUVE

Retour à zéro du manomètre après décompression OUI  NON   
Baisse de pression Pd - Pf  $\leq$  0,2 bars OUI  NON   
Essai conforme : OUI  NON

DATE DE L'EPREUVE: <i>27 février 2008</i>	DATE DE VERIFICATION: <i>27/02/08</i>
EPREUVE REALISEE PAR: <i>DELPECH Roland</i>	EPREUVE VERIFIEE PAR:
VISA: <i>[Signature]</i>	VISA:

MAITRE D'OUVRAGE <i>Christophe BENEUX</i>	MAITRE D'OEUVRE <i>27/2/8 Pat. Skylud</i>	EXPLOITANT <i>Stations de LAVARDAC</i>
--	--	---

VFA PROMOTION

DEPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE  
COMMUNE DE LAVARDAC  
Lagrue

**LOTISSEMENT**  
**LE CLOS DU VIGNOBLE**  
**13 LOTS**

**PLAN DE RECOLEMENT**  
**ASSAINISSEMENT**

INDICE	DATE	OBSERVATIONS



SCREG SUD OUEST

"Varennnes"

47240 BON ENCONTRE

Tel: 05 53 69 54 00

Fax: 05 53 96 32 34

D'OEUVRE

SELARL CHRISTOPHE DEMEURS

Géomètre - Expert O.P.L.G.

71 Bd. Meyriel - 47200 Marmande  
Tél. 05 53 64 63 58 - Fax 05 53 64 63 00Résidence de Carquet - 24500 Eymet  
Tél. 05 53 23 81 42 - Fax 05 53 22 98 25

Email: christophe.demeurs@free.fr

PHASE

DDE

Echelle

1/250

Coordonnées

INDEPENDANT

Nivellement

NGF

Dossier n°

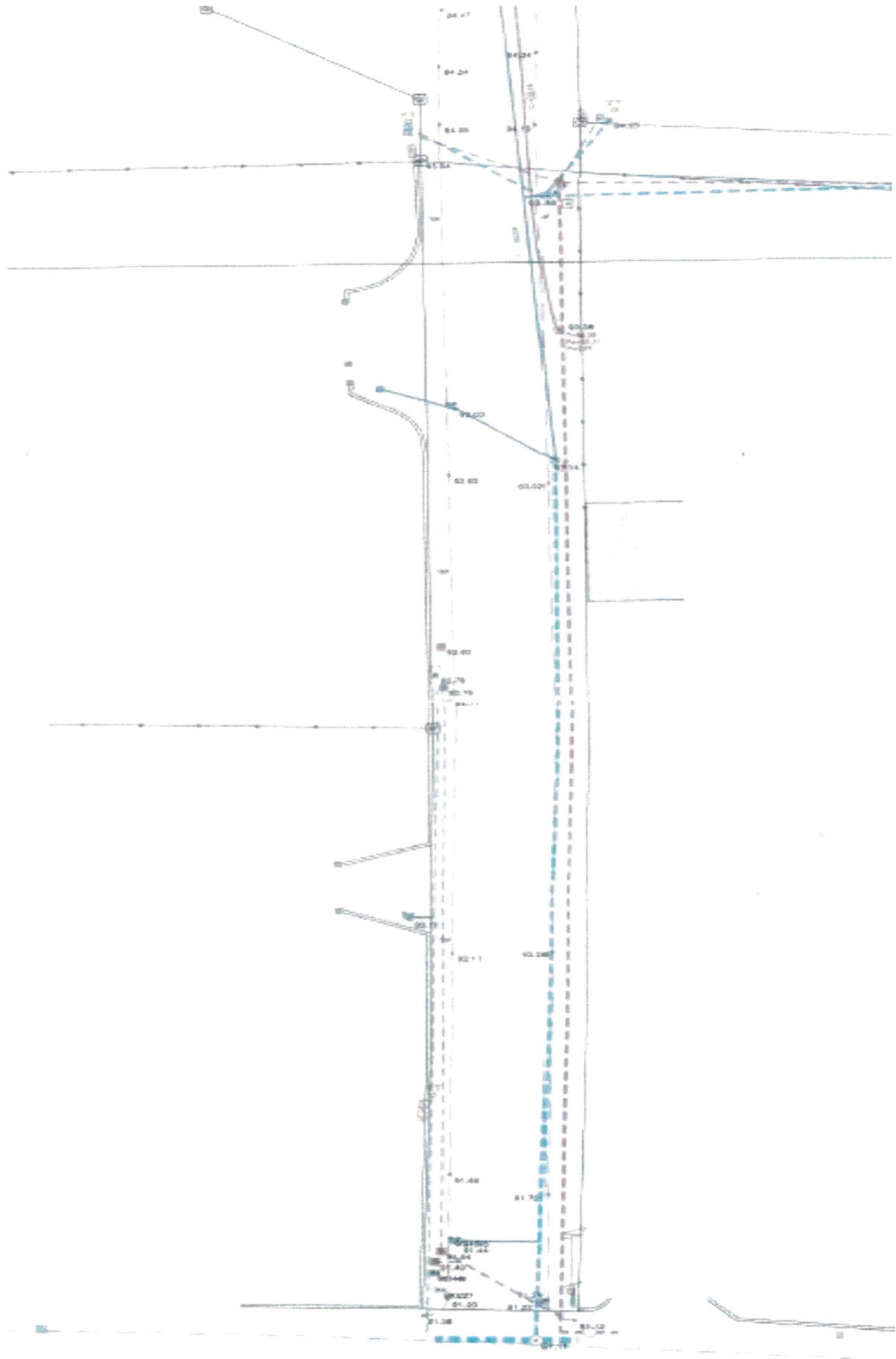
2006.912

Date

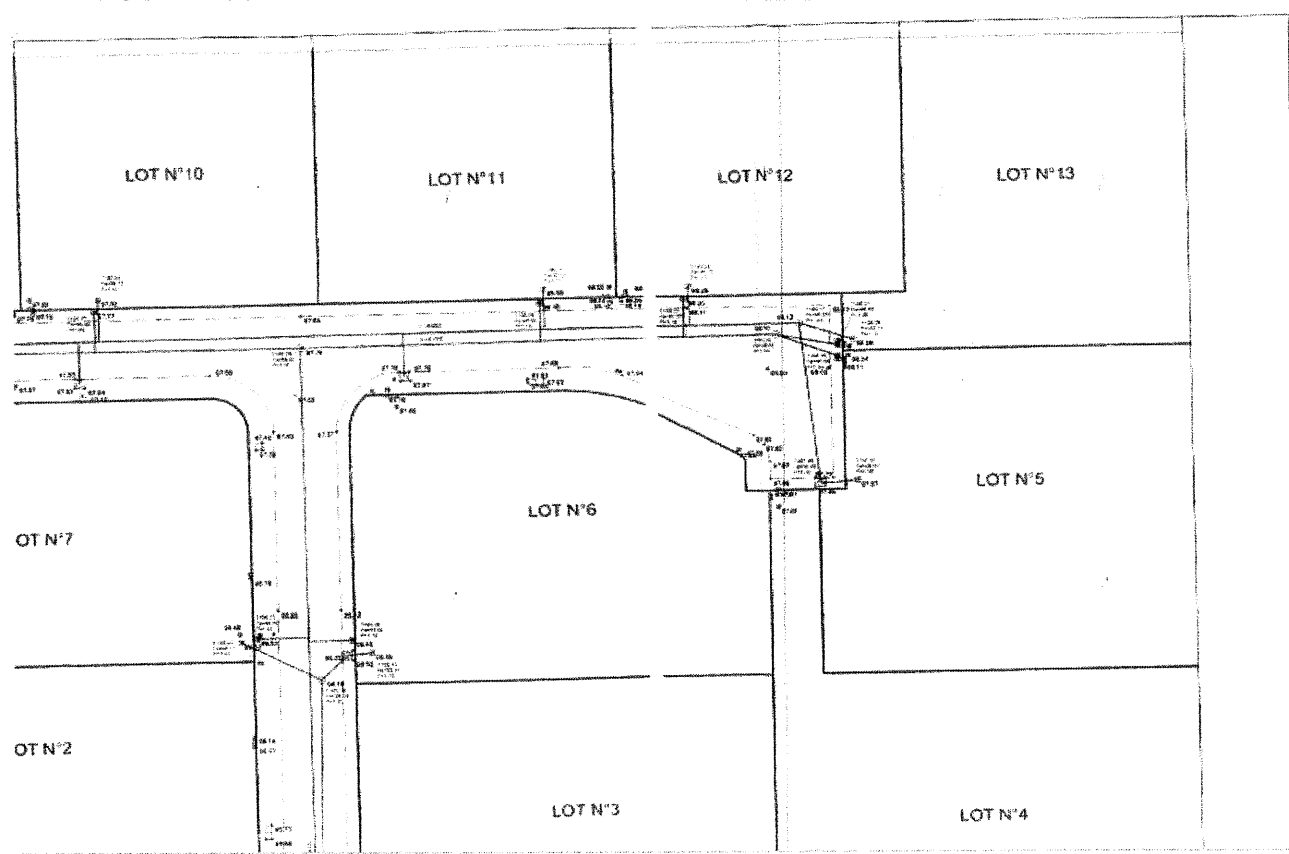
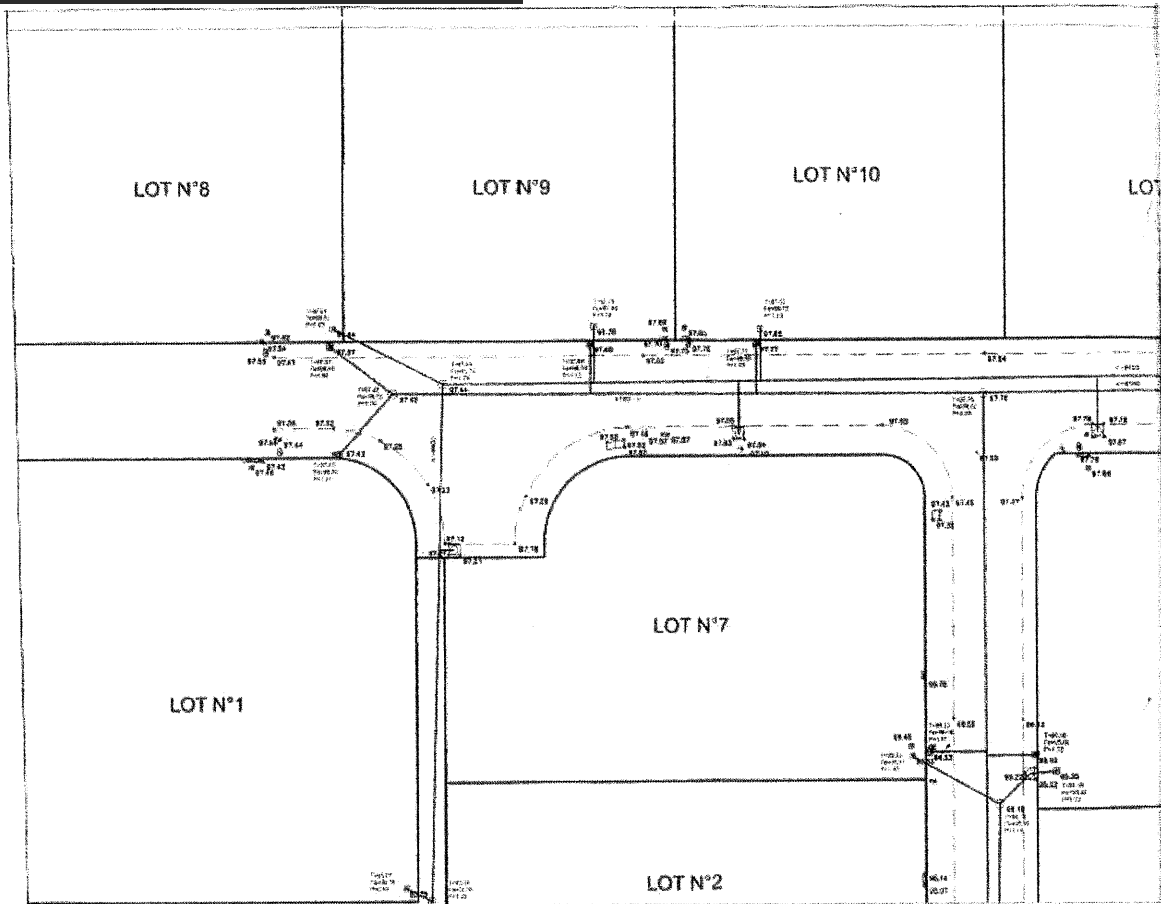
JUN 2008

Fichier

E:\DL\BONAVIER-46\2006\2006-06-07-08-08



Avenue des Grands O...



ANNEXE 3

02 AVR. 2009

# INSPECTION TELEVISEE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

Client	: SCREG 47 000 BON ENCONTRE
Lieu des Travaux	: LOTISSEMENT 47 000 LAVARDAC
N° de dossier	: 080327B

**SOS VIDANGE ASSAINISSEMENT**  
Le Rabie  
47110 Ste LIVRADE sur LOT  
Tel: 05 53 01 02 04 - Fax: 05 53 01 34 49

Mr JAFFRES François Tél: 06 20 73 60 77	Mr JAFFRES DATE : VISA :
OPERATEUR	REDACTION

**SOS VIDANGE ASSAINISSEMENT**Le Rablé  
47110 Ste LIVRADE sur LOT  
Tel: 05 53 01 02 04 - Fax: 05 53 01 34 49**RAPPORT D'INSPECTION TELEVISEE****SYNTHESE**

Tronçon 1 30 → 40	Longueur 38.1ml	Dimension Ø160	Matériaux PVC
Référence	Raccordement	Distance	Observations
30		0.0	Regard de visite-Départ
Observation 1	1	18.1	Raccordement direct oblique à 9h
Observation 2	2	30.2	Raccordement direct oblique à 9h
Observation 3		33.8	Flache 1cm sur 1m
40		38.1	Regard de visite-Arrivée
Tronçon 2 30 → 30/10	Longueur 41.8ml	Dimension Ø160	Matériaux PVC
Référence	Raccordement	Distance	Observations
30		0.0	Regard de visite-Départ
Observation 1	3	15.1	Raccordement direct oblique à 3h
Observation 2	4	27.2	Raccordement direct oblique à 3h
30/10		41.8	Regard de visite-Arrivée
Tronçon 3 30 → 20	Longueur 50.6ml	Dimension Ø160	Matériaux PVC
Référence	Raccordement	Distance	Observations
30		0.0	Regard de visite-Départ
Observation 1	5	24.5	Raccordement direct oblique à 3h
Observation 2	6	24.6	Raccordement direct oblique à 12h
Observation 3	7	46.2	Raccordement direct oblique à 3h
Observation 4	8	46.7	Raccordement direct oblique à 9h
20		50.6	Regard de visite-Arrivée
Tronçon 4 20 → 10	Longueur 33.8ml	Dimension Ø160	Matériaux PVC
Référence	Raccordement	Distance	Observations
20		0.0	Départ axe regard de visite
Observation 1		33.8	Coude Progression impossible de la caméra

Client : SCREG  
Lieu des travaux : LOTISSEMENT  
47 000 LAVARDACN° de dossier : 080327B  
Date : 20/03/2008  
N° de Page : 23 / 23

# SOS VIDANGE ASSAINISSEMENT

BIANCATO Fabrice

## ESSAI

## D'ETANCHEITE

### CANALISATIONS

### REGARDS,

### BOITES DE BRANCHEMENT

Client	: SCREG
	:
	: 47 240 BON ENCONTRE
Lieux	: CH LOTISSEMENT
	:
	: 47 000 LAVARDAC
Date	: 27 MARS 2008
N°Dossier	: 080327B

**ESSAI D'ETANCHEITE**

Client : SCREG  
Lieux : LOTISSEMENT LAVARDAC

080327B

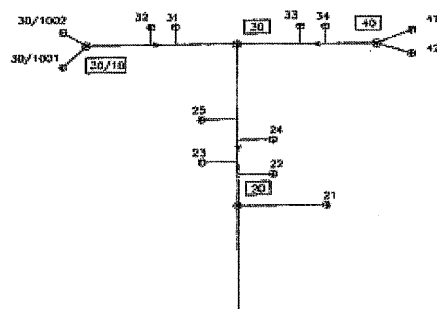
**SOMMAIRE ET SYNTHÈSE DES TESTS  
D'ETANCHEITE**

1. SCHEMAS DES RESEAUX.....	3
2. ESSAI D'ETANCHEITE DES BOITES ET REGARDS.....	4
3. ESSAI D'ETANCHEITE DES RESEAUX.....	5
3.1. 20 A 30: TEST POSITIF.....	5
3.2. 20 A 21: TEST POSITIF.....	6
3.3. 30 A 40: TEST POSITIF.....	7
3.4. 40 A 41: TEST POSITIF.....	8
3.5. 40 A 42: TEST POSITIF.....	9
3.6. 30 A 30/10: TEST POSITIF.....	10
3.7. 30/10 A 30/101: TEST POSITIF.....	11
3.8. 30/10 A 30/102: TEST POSITIF.....	12

**ESSAI D'ETANCHEITE**

Client : SCREG  
Lieux : LOTISSEMENT LAVARDAC

080327B

**1. SCHEMAS DES RESEAUX**

**AR Prefecture**

047-214701435-20251209-DEL\_53\_2025-DE  
Reçu le 11/12/2025